



Genève, le 28 mars 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et de la Ville de Thônex

Deuxième étape du quartier Belle-Terre: lancement des enquêtes publiques

Le quartier Belle-Terre, situé sur la commune de Thônex, poursuit son développement avec le lancement des enquêtes publiques relatives aux plans localisés de quartier (PLQ) de sa deuxième étape. Ils ont été présentés hier soir lors du vernissage d'une exposition dédiée au projet, à l'école Belle-Terre, en présence des autorités communales, des représentants du canton et des porteurs du projet.

Le quartier de Belle-Terre s'inscrit dans une démarche globale d'aménagement durable, visant à conjuguer qualité urbaine, mixité sociale et respect de l'environnement. Le projet prévoit à terme la construction de près de 2600 logements, répartis sur trois phases de réalisation échelonnées jusqu'à l'horizon 2034. Une attention particulière est portée à la création d'espaces extérieurs de qualité, à l'optimisation de la mobilité douce et à l'intégration d'activités et d'équipements publics, afin de favoriser une vie de quartier dynamique et inclusive.

La deuxième étape: une nouvelle avancée majeure

Après la livraison de la première phase en 2021, comprenant 670 logements et environ 12 000 m² d'activités ainsi qu'un groupe scolaire complet, la seconde étape marque une progression significative dans le développement du quartier Belle-Terre. Elle prévoit la réalisation d'environ 1000 logements supplémentaires et l'aménagement d'environ 10 500 m² d'activités, contribuant ainsi à la vitalité économique et sociale du secteur avec notamment l'implantation d'une nouvelle crèche communale.

Ce projet repose sur un partenariat entre les porteurs de projets majeurs: Batima et C2I (Comptoir d'investissements immobiliers), la Ville de Thônex et l'Etat de Genève. Cette collaboration a pour objectif de garantir une approche cohérente et structurée du développement du quartier. Les maîtres d'ouvrage, dont le consortium composé de quatre coopératives d'habitation (Cooplog, l'Habrik, Oxymore et Fomhab) ainsi que la CPEG sont partenaires de la démarche pour développer un projet garantissant une offre diversifiée de logements.

Un projet concerté et optimisé

Fruit d'une collaboration étroite entre les autorités publiques, les maîtres d'ouvrage et les acteurs locaux, cette seconde étape a fait l'objet d'importantes réflexions techniques suite au mandat d'études parallèles, dont le lauréat a été connu en 2014, et d'un travail d'optimisation

des projets de PLQ mené en 2022. Celui-ci a permis d'intégrer des recommandations concernant notamment la relation entre les espaces extérieurs et les futurs bâtiments, les fronts bâtis et les hauteurs des bâtiments. Ce projet s'inscrit également dans une démarche environnementale ambitieuse. Ainsi, 65% des surfaces des PLQ seront libres de constructions et une généreuse végétation viendra compléter l'aménagement. Les cours intérieures végétalisées et l'aménagement de zones perméables favoriseront l'infiltration naturelle des eaux. De plus, le quartier sera alimenté par des énergies renouvelables, grâce à l'usage combiné de la géothermie et des panneaux solaires. Enfin, un travail approfondi sur la mobilité permettra de renforcer l'accessibilité et la sécurité des déplacements piétons et cyclistes.

Une exposition pour découvrir le projet

Une exposition permettra aux visiteurs de mieux comprendre la deuxième étape du projet Belle-Terre. Les citoyens sont invités à venir la découvrir, en présence des porteurs de projets, à la salle des Métayers (pl. des Métayers, 1226 Thônex) les:

- samedi 29 mars de 10h à 13h
- mercredi 2 avril de 16h à 19h
- jeudi 3 avril de 16h à 19h

Prochaines étapes

La mise à l'enquête publique se tiendra du 28 mars au 28 avril 2025. Après analyse et traitement des observations, les projets de PLQ pourront ensuite être soumis à l'avis du Conseil municipal. Une adoption par le Conseil d'Etat interviendrait courant 2026.

Pour plus d'informations:

- Céline Bourgeois, cheffe de projet, direction du développement urbain – région Drize – Lac, DT, celine.bourgeois@etat.ge.ch, T. 022 546 73 79
- Pascal Uehlinger, conseiller administratif délégué à l'urbanisme, Ville de Thônex, p.uehlinger@thonex.ch, T. 078 626 66 98